

a temporary point of academic vantage abroad. Granted only that people of sensitivity and conviction can be persuaded to take on the task, and that sufficient means are made available to enable the advisory function properly to be discharged, the prospect might become a vigorous and ever-enlarging reality, to the benefit of us all.

James A. Gibson
Centre of Canadian Studies
University of Edinburgh

André Desgagné et Roger Miller, *L'Université et la syndicalisation des professeurs*. Etude spécialisée No. 3, réalisée au Conseil des Universités. Québec: Editeur officiel du Québec, 1975. 192pp.

Puisque les universités sont des institutions, à bien des égards, différentes de celles des secteurs public, para-public et privé, on devrait s'attendre, dès les premières tentatives de syndicalisation, à voir surgir un mode d'action syndicale et un type de syndicalisme passablement différents de ceux qu'on connaît actuellement dans le contexte nord-américain. Etant donné le caractère fortement personnalisé des rapports sociaux dans le passé et une certaine tradition de participation informelle aux divers organes de l'institution universitaire, on doit également s'attendre à des difficultés majeures lorsqu'il s'agit de concilier la participation syndicale au gouvernement de l'Université et la revendication d'ordre économique et professionnelle. Sans apporter une réponse précise à ces attentes, les auteurs de cette étude, après un effort de réflexion poussée appuyée sur des théories des organisations et une psycho-sociologie de l'organisation syndicale, fournissent tout de même, les modèles cognitifs de base qui permettent de déceler des tendances nouvelles au sein de la vie universitaire, marquée par la présence récente du syndicalisme chez les professeurs. Comme on le sait, ces deux auteurs connaissent bien le milieu universitaire pour y avoir oeuvré comme professeurs et administrateurs. Ils ont essayé de "prendre un recul" vis-à-vis un milieu qui leur est familier et faire preuve d'un minimum d'objectivité dans la présentation des modèles de congruence entre divers types d'institutions universitaires et diverses formes d'action syndicale. Pour ce faire, ils ont emprunté le cheminement suivant. D'abord, ils ont cherché dans un premier chapitre à saisir l'envergure du phénomène syndical chez les professeurs au niveau universitaire, de même que les causes possibles ou conditions économiques politiques et institutionnelles qui ont présidé à l'éclosion d'un syndicalisme universitaire. Encore là, l'information dont ils disposent est avant tout le produit de leur observation personnelle de la scène universitaire et du contexte socio-politique immédiat. A cela s'ajoute la lecture assidue d'ouvrages américains sur le sujet. Les auteurs n'avaient probablement pas le temps ni les moyens de procéder à une enquête auprès des acteurs eux-mêmes, une enquête dont les résultats leur aurait permis d'asseoir leur analyse sur des assises plus empiriques. La réflexion se poursuit, dans un deuxième chapitre, sur les problèmes techniques que posent la syndicalisation des professeurs. Un premier problème réside dans l'établissement d'une ligne de démarcation entre le camp des administrateurs et celui des professeurs. La nature collégiale du gouvernement des plus petites unités administratives et pédagogiques, en occurrence, les départements, amène le professeur à cumuler partiellement le rôle d'employeur

et d'employé, rendant ainsi d'autant plus difficile l'identification précise des parties en présence. La détermination des règles gouvernant les rapports entre les parties au cours des deux phases diplomatique et agressive du processus de négociation constitue un ordre de problème, de même que la détermination du champ de la négociation, c'est-à-dire l'établissement d'une frontière entre ce qui est négociable et ce qui n'est pas négociable.

Au chapitre troisième, les auteurs abordent les questions d'ordre politique que soulève la présence d'un syndicat au sein de l'institution universitaire. Comme on le sait, le syndicat accrédité qui est partie signataire à une convention devient pour une période donnée le représentant exclusif des professeurs. Étant donné la disparité des orientations personnelles de ces derniers, orientations que les auteurs regroupent sous les vocables de "cosmopolite", professionnelle, bureaucratique, carriériste, le caractère représentatif du syndicat est remis en cause. Par ailleurs, la structure du pouvoir du syndicat et la nature du leadership syndical peuvent avoir un impact non seulement sur le fonctionnement interne du syndicat, mais encore sur le gouvernement même de l'université. Ce qui, en un deuxième temps, amène les auteurs à aborder la question du gouvernement de l'institution universitaire et de ses modes de fonctionnement. Pour ce faire, les auteurs établissent d'abord une classification des types d'université que chaque groupe (administrateurs et professeurs) aimerait bien voir prévaloir. Ensuite, en partant d'une analyse des orientations syndicales et des typologies du syndicalisme déjà établies par Alain Touraine et Claude Durand, les auteurs retiennent deux conceptions extrêmes du syndicalisme, celle d'un syndicalisme d'intégration volontaire ou conflictuelle et celle d'un syndicalisme d'opposition. Avec ces préalables, les auteurs poursuivent leur réflexion en décrivant comment le syndicalisme et l'action syndicale peuvent s'insérer dans deux formes de gouvernement de l'université, à savoir le gouvernement d'autorité partagée et le gouvernement participatif. Dans une dernière section de ce même chapitre, les auteurs débordent le cadre d'une institution universitaire pour s'interroger sur les mécanismes de différenciation et d'intégration au sein de l'ensemble du système d'enseignement universitaire, mécanismes qui existent déjà ou qui seront créés par l'intensification d'un effort de syndicalisation à l'échelle du système. Le quatrième et dernier chapitre est celui qui m'apparaît le plus important puisque c'est là que je retrouve les modèles cognitifs qui peuvent éclairer les choix concernant la nature de la symbiose qui devra s'installer ou non au sein du couple syndicat-université.

En se basant sur la nature de la mission sélective, mixte ou ouverte de l'université, sur les caractéristiques du corps professoral et sur les styles des administrateurs, les auteurs développent une classification des types possibles d'université: méritocratique, progressiste, bureaucratique et égalitariste. À chacun de ces types correspondrait une forme de syndicalisme bien adaptée, c'est-à-dire une forme de syndicalisme qui établirait un haut degré de cohérence ou de congruence au sein du couple syndicat-université, traduisant ainsi une sorte d'équilibre institutionnel relativement stable. Après avoir établi cette correspondance au niveau des formes respectives, les auteurs terminent par l'examen des rôles des agents d'intervention qu'ils soient internes ou étatiques. Ce dernier chapitre constitue, il va sans dire, un "échafaudage" conceptuel fort abstrait et séduisant, sans pour autant nous aider à saisir adéquatement la réalité que nous vivons actuellement dans les universités québécoises. Personnellement, lorsque je considère la nature des appariements que les auteurs établissent entre les types d'université et les formes de syndicalisme appropriées, je constate en même temps que les choix éthiques sont relativement minces. En effet, j'opterais d'emblée pour

le type d'université dit "progressiste", et cela, sans aucun souci d'objectivité, bien entendu. Je me sentirais à l'aise dans ce type d'université où la présence d'un syndicalisme utilitaire et revendicatif au plan économique et professionnel laisserait une large place à l'autogouvernement, du moins au niveau des unités administratives et pédagogiques de base. Je me sentirais d'autant plus à l'aise que j'épouse les quelques valeurs fondamentales d'une société libérale et "démocratique" et que je privilégie, à mon propre insu, une vision cohérente, harmonieuse des systèmes sociaux, tout en reconnaissant les fonctions positives et innovatrices des conflits inhérents au fonctionnement de tout système social. En utilisant un modèle analytique qui s'inspire beaucoup plus de l'approche structuro-fonctionnelle, les auteurs, à leur propre insu, évitent difficilement cette tendance à privilégier une vision cohérente des systèmes sociaux où la notion d'équilibre dynamique occupe une place importante. Cette réflexion rejoint celle de monsieur Raymond Laliberté qui est beaucoup plus poussée et qu'on retrouve dans la deuxième partie de l'ouvrage avec les réflexions des autres membres du panel que les auteurs ont consultés.

Somme toute, les auteurs nous fournissent une multitude de typologies et beaucoup d'éléments de réflexion qui pourraient servir à concevoir et mettre en place un projet de recherche empirique dont l'objet serait d'évaluer l'impact réel d'un type ou l'autre de syndicalisme sur la structure et le fonctionnement de l'université.

Laurent Bélanger
Université Laval

"La négociation collective dans le milieu universitaire," *Relations Industrielles*, Vol. 30, no. 4, 1975, pp. 643-736.

La revue *Relations Industrielles* publie dans ce numéro des communications présentées au Congrès annuel de l'Institut canadien de recherche en relations industrielles, tenu à Edmonton en Juin 1975. Comme il s'agit dans plusieurs cas d'expressions d'opinions personnelles, dans une large mesure, il est préférable de commenter les articles un à un.

H. D. Woods, "Collective Bargaining and Academic Freedom. Are they compatible?", pp. 643-62.

Le professeur Woods estime que les universités sont, peut-être, les institutions les plus démocratiques en Occident (p. 645). Les associations de professeurs seraient largement responsables de cette situation et la transformation de ces associations volontaires en syndicats accrédités risque de mettre en péril la liberté académique en mettant l'accent sur la division entre l'autorité hiérarchique et le corps professoral.

Qu'il y ait eu une forte décentralisation du pouvoir dans les années 1950 et 1960, nul ne saurait le nier. Peut-être aussi les associations de professeurs ont-elles été un facteur puissant dans cette évolution. Mais je ne crois pas que les universités soient des modèles de démocratie. Il s'en faut de beaucoup. En particulier, j'ai l'impression que le paternalisme y est encore présent, peut-être plus qu'avant, et c'est la syndicalisation seule qui transformera certains privilèges que nous avons en des droits dûment reconnus par une convention collective.